

# Une rencontre au sommet

A LA UNE / LA TESTE-DE-BUCH / Publié le 16/04/2019 à 4h30.



▲ Le dragage du port de La Teste est le dossier le plus épineux pour le Syndicat mixte des ports.  
©ARCHIVES FRANCK PERROGON

**PREMIUM** Une réunion pour solutionner le dragage du port aura lieu le 30 avril prochain.

**L**a semaine dernière s'est tenu le conseil du Syndicat mixte des ports. Un point a été fait sur l'état d'avancement de plusieurs dossiers. 95 % des redevances ont été recouvrées par le syndicat. 36 occupations sans titre de plaisanciers (non déclarées ou non renouvelées) ont été repérées. La plupart sont à Gujan-Mestras (six à Meyran, huit à la Barbotière, onze à Larros, cinq à Gujan).

Pour les investissements. À Andernos-les-Bains, la consultation des entreprises est en cours pour la future aire de carénage. Ensuite, 50 % des cabanes d'Arès seront rénovées. À Lanton, la rénovation du port de Cassy se poursuit. Tout devrait être terminé fin juin. Au port du Rocher de La Teste sont en cours l'enfouissement des réseaux et les voiries. Celles de la digue centrale du port central de La Teste seront aussi refaites. 870 000 euros sont consacrés aux bassins de finition du complexe ostréicole de Meyran.

Pour le dragage des ports, le dossier environnemental d'Andernos a été déposé auprès des services de l'État. Les travaux sont prévus pour quatre mois à partir de novembre (et pour 500 000 euros). Enfin, sur le dossier plus épineux et plus complexe du dragage du port central de La Teste, une réunion est prévue le 30 avril avec le Syndicat mixte des ports, le Syndicat intercommunal du bassin d'Arcachon et les services de l'État. Si celui du port de La Teste demeure encore dans les textes, celui du port de Gujan est en tout cas terminé pour plus d'un million d'euros avec 98 jours de dragage et 12 000 m<sup>3</sup> évacués. À l'intérieur du port, les usagers ont ainsi gagné deux fois une heure d'eau.